

C - LES AUTRES FACTEURS : COMPOSITION DU MENAGE

Inégalités des niveaux vie : quels sont les effets des évolutions du couple ?

§1 - Dans une note, publiée le 8 novembre 2018, France Stratégie s'intéresse aux effets de la hausse de l'emploi des femmes et des transformations du couple sur les inégalités. L'auteure de la note, Pauline Grégoire-Marchand, constate que **les inégalités entre couples et la part des ménages modestes [parmi l'ensemble des couples] progressent.**

Des inégalités persistantes entre les ménages malgré la hausse de l'emploi féminin

§2 - D'après la note, qui s'appuie sur les données 1996-2015 de l'enquête "Revenus fiscaux et sociaux" de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), la forte croissance de l'emploi féminin, engagée dans les années 1960, a logiquement réduit les inégalités de revenus entre les sexes. Le revenu moyen d'activité des femmes en couple a augmenté de presque 50% entre 1996 et 2015. Dans le même temps, la part des couples où la femme ne travaille pas a été divisé par deux. La montée en charge du travail féminin a eu pour résultat une réduction des inégalités.

§3 - Toutefois, ce résultat doit être nuancé dans la mesure où ***les inégalités entre ménages sont demeurées stables. Deux facteurs l'expliquent :***

1. ***la baisse du nombre de couples*** (69% des Français vivent en couple en 2015 contre 78% en 1996) a fragilisé la situation de certains ménages, en particulier des familles monoparentales ;
2. ***le renforcement de "l'homogamie de revenus"***, c'est-à-dire le fait que les couples associent souvent des femmes et des hommes aux revenus proches. Les plus aisés se marient entre eux, les plus modestes aussi. ***Ce phénomène accroît la polarisation sociale et la part des ménages pauvres.***

La nécessité de mieux prendre en compte la redistribution privée au sein des ménages

§4 - Les évolutions économiques et sociales ont conduit à faire baisser de 7,5% les inégalités de revenus d'activité entre individus en 20 ans. Mais, ***la redistribution privée, c'est-à-dire la redistribution opérée entre conjoints par la mise en commun des ressources, a diminué d'un quart.***

§5 - ***Pour l'auteure, cette situation, générée par les évolutions du couple, constitue un nouveau risque social pour l'État-providence.*** Si le recul de la redistribution privée a été compensé par la redistribution publique, c'est au prix d'une progression des dépenses de prestations sociales (évaluée à 6,2 milliards d'euros) qui n'a néanmoins pas empêché la pauvreté d'augmenter.

Source : <http://www.vie-publique.fr/actualite/alaune/inegalites-niveaux-vie-quels-sont-effets-evolutions-du-couple>

CONCLUSION :

§6 - ***Le système de redistribution publique français repose en grande partie sur le fait que les conjoints mettent en commun leurs ressources. Dès lors, une importante modification des mécanismes de redistribution privée, qu'elle soit causée par la diminution de la part des couples dans la population ou par le renforcement de l'homogamie, a aussi des effets sur le fonctionnement et les coûts de la redistribution publique. Or les évolutions de la composition des ménages observées depuis 1996 pourraient se poursuivre : la part d'adultes vivant en couple pourrait continuer à diminuer et celles des familles monoparentales et des personnes seules pourraient augmenter fortement à l'horizon 2050.***

§7 – ***[De plus,] les évolutions des comportements d'activité pourraient à l'avenir avoir un [effet encore plus négatif sur la réduction des] inégalités qu'elles ne l'ont eu sur les vingt dernières années.*** D'une part en raison du ralentissement prévisible de la hausse de l'activité. D'autre part, du fait d'évolutions des comportements d'activité plus différenciées entre catégories de la population observées depuis 1996 :

- ***chute du taux d'activité dans les familles monoparentales*** depuis 2009,
- ***importance croissante du diplôme dans le taux d'activité*** des hommes et des femmes,
- ***progression moindre du taux d'emploi des femmes en couple*** lorsque leur conjoint est inactif ou touche un revenu d'activité faible,
- ***hausse du risque de chômage des hommes les moins qualifiés...***

§8 - En fin de compte, ***cet exercice illustre la nécessité d'analyser plus en détail les déterminants des inégalités avant redistribution publique*** [...] pour évaluer l'efficacité de la redistribution qu'y opère le système socio-fiscal. [Cette efficacité] ne dépend en effet pas uniquement de l'ampleur et des ***caractéristiques de la fiscalité et des prestations sociales***, mais aussi des ***évolutions socio-démographiques susceptibles d'influer la distribution des revenus primaires des ménages***. Ces évolutions sont ainsi à l'origine de nouveaux risques, face auxquels nos systèmes sociaux doivent constamment adapter leurs réponses. Elles devront être prises en compte dans les réformes à venir des transferts sociaux, en particulier dans la perspective de la mise en place d'un revenu universel d'activité.